



La Sentinelle\* est une personne qui observe ce qui se passe, qui veille et protège.

\*Définition de l'Académie Française : soldat qui fait le guet pour la garde d'un camp

# Trophées Sentinelles®

Les Trophées Sentinelles® ont été créés par le C2DS, le Comité pour le Développement Durable en Santé. Ils récompensent les établissements de santé les plus engagés et les plus innovants en matière de Développement Durable.



## Une initiative du C2DS

Depuis sa création, le C2DS remplit ses missions d'information et de veille auprès de ses adhérents. Au travers de ses activités, ses groupes de travail, ses conférences, ses outils de communication, le Comité a toujours valorisé les pratiques vertueuses des établissements de santé. C'est donc en toute logique, que le C2DS crée aujourd'hui les Trophées Sentinelles®. Un prix de reconnaissance mettant en valeur les professionnels de santé engagés dans une dynamique de développement durable.

Les Trophées Sentinelles® ont aussi pour vocation de donner aux autres l'envie d'agir

Si s'impliquer dans cette démarche reste volontaire, celle-ci est de plus en plus soutenue et mise en avant notamment par la Haute Autorité de Santé avec la certification V2010 et par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, via le plan Hôpital 2012.

## Les objectifs des TROPHÉES SENTINELLES®

Ce prix a pour thème « Le Développement Durable et Solidaire en Santé », il récompense les établissements ayant mis en place une politique Développement Durable, des organisations, des systèmes ou des actions exemplaires, mesurables et reproductibles. Les Trophées Sentinelles® visent à mettre en lumière des projets ou des actions intégrant l'ensemble des piliers du Développement Durable et Solidaire en Santé, à savoir l'économie, l'écologie, le social, le sociétal et le solidaire.

## Les différents prix décernés

Les Trophées Sentinelles® sont de 4 natures : national, régional, International et Carbone, déclinés en 5 prix :

- le prix de l'EFFICACITE
- le prix de l'ÉLAN
- le prix de l'ENGAGEMENT
- le prix de l'ESPOIR
- le prix de l'EXEMPLARITÉ



### Trophées Sentinelles® INTERNATIONAL

Lancement en 2012 par le département International du C2DS dans plusieurs pays : Allemagne, Espagne, Angleterre, Suède, États-Unis,...

Remise des trophées  
fin 2012



### Trophées Sentinelles® NATIONAL

Réservés aux adhérents du C2DS

Lancement  
le 15 janvier 2012

Remise des trophées  
le 29 mars 2012



### Trophées Sentinelles® RÉGIONAL

Les Trophées sont lancés à la demande des fédérations régionales tout au long de l'année



### Trophées Sentinelles® CARBONE

Les Trophées ont débuté en 2011 en Languedoc-Roussillon.

La remise des prix aura lieu le 5 décembre 2011 au sein de la FHP Languedoc-Roussillon



# Trophées Sentinelles®

## Les critères de sélection

Tous les établissements sanitaires et médico-sociaux peuvent participer. Les structures inscrites répondent à un questionnaire en ligne sur 500 points reprenant les 5 piliers du Développement Durable : l'économie, l'écologie, le social, le sociétal et le solidaire. Un questionnaire de 41 questions au total, pour 41 critères. Les critères ne sont pas seulement déclaratifs mais doivent aussi pouvoir être justifiés par des éléments de preuve. Les réponses et les actions sont ensuite analysées par un comité d'experts.

Les membres du jury resteront anonymes jusqu'à la remise des trophées pour garantir l'éthique de ce prix. Chaque membre du jury s'étant engagé par la signature d'une charte de partenariat éthique.

Le jury est composé :

- D'un directeur d'établissement de santé
- D'un directeur des soins infirmiers
- D'un juriste
- D'un consultant spécialisé
- D'un représentant des usagers
- D'un médecin
- D'un représentant de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- D'un représentant du C2DS
- D'un représentant du collège salarié des établissements de santé privé
- D'un représentant d'un service de médecine du travail
- D'un spécialiste des risques chimiques
- D'un expert Bilan Carbone®
- D'un Conseiller Médical en Environnement Intérieur

## Les critères d'attribution des prix

La pondération des 41 critères permet l'obtention d'une note sur 500 points. Les réponses devront être accompagnées de documents de preuves, au format informatique exclusivement. Les établissements obtenant la note la plus élevée, recevront un des 5 prix.

## Le processus de sélection

- Annonce du prix aux établissements de santé
- Les établissements remplissent le questionnaire en ligne et remettent les documents de preuve des actions menées.
- Analyse de l'éligibilité des dossiers par le jury, et calcul des pondérations de chaque dossier.
- Organisation d'entretien avec les finalistes si nécessaire.
- Délibération du jury
- Remise des prix

## Contact

Les dossiers "Trophées Sentinelles®" peuvent être demandés auprès de : Virginie Chamart  
Tél. : 02 47 30 60 34 - Mail : virginie.chamart@c2ds.eu

**Frais d'inscription : 250 € HT**

 C2DS  
Comité pour le Développement Durable en Santé  
3 rue de l'Île d'Or - 37400 Amboise  
Tél. : 02 47 30 60 34 - www.c2ds.eu



## LES TROPHEES SENTINELLES® sont réalisés par l'artiste MOSKA avec du matériel chirurgical revalorisé

MOSKA grandit avec, dès son plus jeune âge, une attirance particulière pour la ferraille. Il découvre ce métal en passant énormément de temps dans la casse de son oncle. Ses diverses formations l'amènent à exercer successivement les métiers de mécanicien fraiseur, plombier chauffagiste, soudeur et serrurier... Avec toujours ce contact avec la ferraille !!! En 1992, son esprit créatif et son talent lui font faire des personnages avec des ressorts et des fils de téléphones de récupération. De petits êtres prennent forme donnant au fur et à mesure naissance à des pièces de plus en plus imposantes qui constituent un bel et bien curieux bestiaire anthropomorphe. [ <http://moska-faire-ailleurs.e-monsite.com> ]